

Les Représentants des Usagers et la Commission des Usagers

La Commission des Usagers (CDU) est installée dans chaque établissement de santé pour vous représenter, en tant que patient ou famille.



Quel rôle ont les Représentants des Usagers ?

Les représentants des usagers défendent vos droits et vos intérêts dans l'établissement. Indépendants de l'administration de l'hôpital, ce sont des bénévoles issus d'une association agréée de représentants des usagers.

Lors des réunions de la Commission des Usagers (CDU), les représentants des usagers peuvent évoquer des situations particulières ou donner leurs points de vue pour l'amélioration de la prise en charge du patient.

Leur mission est de s'assurer que l'ensemble des droits du code de la santé publique relatif aux usagers du système de santé soit mis en œuvre tout au long de votre prise en charge, de votre accueil en séjour jusqu'à votre sortie... Ils effectuent régulièrement des enquêtes de satisfaction auprès des patients.

Quelles sont les missions de la CDU ?

Conformément à l'article L1112-3 du Code de la Santé Publique, modifié par la Loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 – art.183

- ✓ Veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des personnes malades et de leurs proches et de la prise en charge.
- ✓ Permettre aux usagers de recourir à un dispositif de médiation pour faire valoir leurs droits, en cas de litige mettant en cause la politique d'accueil et de prise en charge des malades.

Pour vous mettre en relation avec les Représentants des Usagers, vous pouvez vous adresser à l'accueil de l'établissement.

Composition de la CDU :

- **Mme Morgane LE COCQ**, Directeur, Présidente de la CDU
 - **Mme Anne GESLIN**, Cadre Supérieur de Santé, Médiateur, Vice-Présidente de la CDU
 - **Dr Pascale CANCOUET**, Médecin, Présidente de la Commission Médicale d'Etablissement, Médiateur
 - **Dr Ioan LEVITCHI**, Médecin, Médiateur suppléant
 - **Mme Sylvie GAUDRE**, Infirmière, Médiateur suppléante
 - **Mme Monique JANVIER**, Représentante des Usagers (UDAF de la Mayenne)
 - **Mme Sylvie FEREY**, Représentante des Usagers suppléante (UFC Que Choisir)
 - **Mme Simone BILLON**, Représentante des Usagers suppléante (UDAF de la Mayenne)
 - **Mme Sophie PRUD'HOMME**, Représentante de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques (CSIRMT)
 - **M. Patrice PLET**, Représentante de la CSIRMT suppléant
 - **Mme Déborah SABLE**, Représentante du Personnel
 - **M. Xavier BEGHIN**, Représentant du Personnel suppléant
 - **Mme Marie-Cécile MORICE**, Représentante du Conseil de Surveillance
- Assistent avec **voix consultative** :
- **Mme Hélène CHEVASSUS**, Responsable Qualité et Gestionnaire des risques
 - **Mme Mélanie BRUNET**, Personne chargée des Relations avec les Usagers